

**NOTE**

Ce procès-verbal pourrait être modifié lorsqu'il sera soumis pour approbation lors de la prochaine séance du conseil.

**MUNICIPALITÉ DES CÈDRES  
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES  
PROVINCE DE QUÉBEC****9 août 2022****PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 août 2022 à 19h30 au Pavillon des bénévoles sis au 145, rue Valade, Les Cèdres (Québec), J7T 1S9

**Présences :**

Les conseillers Mme Lyndsay Simard, MM. Michel Proulx, Marcel Guérin et Loïc Dewavrin, sous la présidence du maire, M. Bernard Daoust

**Sont absents :**

Mme Julie Paradis, conseillère et M. Jacques Bouchard, conseiller

**Sont également présents :**

M. Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Primeau, adjointe administrative, direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Bernard Daoust, déclare la séance légalement ouverte.

Le président informe également les personnes présentes que la séance est captée de façon audio et vidéo et que l'enregistrement sera disponible en différé sur le site internet de la Municipalité.

**2022-08-350 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 août 2022**

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 août 2022 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

**Moment de réflexion****1. Ordre du jour**

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 août 2022

**2. Procès-verbal**

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022

**3. Affaires financières**

3.1 Acceptation des comptes du 15 juillet au 10 août 2022

3.2 Paiement de factures et décomptes progressifs :

3.2.1 ZEL Agence de communication : paiement de la facture numéro 2022-6929 - offre de services professionnels pour un plan de communication dans le cadre de l'implantation de compteurs d'eau en milieu résidentiel conformément à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

- 3.2.2 FQM Assurances : paiement de la facture numéro 5124 / renouvellement du contrat d'assurance de dommages 2022-2023
  - 3.2.3 Ali Excavation Inc. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et paiement de la facture numéro 023945 relative à la réparation du pavage au garage municipal
  - 3.2.4 Ali Excavation Inc. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et paiement du décompte progressif numéro 2 (libération de la retenue finale) / travaux de nivellement et pavage du stationnement au terrain de baseball et surpresseur
- 3.3 Demandes de subventions, financement et autres
- 3.3.1 Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) / Volet 1 – Projets de bâtiments de base à vocation municipale ou communautaire / Projet pour la modernisation du pavillon des bénévoles : autorisation de signature
  - 3.3.2 Ministère des affaires municipales et de l'Habitation : demande d'aide financière au Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – volet 1 / Prolongement des égouts sanitaires du secteur PH Leroux / Émile
  - 3.3.3 Club de tennis Les Cèdres : demande de gratuité de la salle du Croquet / Pavillon des bénévoles
  - 3.3.4 Baseball Soulanges : demande d'une ressource municipale dans le cadre des finales régionales
  - 3.3.5 V.I.V.R.E. & Grandir Autrement : demande de commandite / invitation au Gala-bénéfice annuel
  - 3.3.6 Demande d'une enveloppe budgétaire dans le cadre des travaux de préparation du site des réservoirs d'essence au garage municipal

#### **4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire**

- 4.1 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées
- 1223, chemin du Fleuve — revêtement du toit — lot 2 048 711 / noyau villageois
  - 22, rue Saint-Pierre —fenêtres— lot 2 047 299 / noyau villageois
  - 966, chemin du Fleuve — cabanon— lot 2 047 295 / noyau villageois

#### **5. Règlements municipaux**

- 5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 474-2-2022 modifiant le règlement numéro 474-2021 et ses amendements relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2022 afin de mettre à jour certains tarifs
- 5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 490-2022 relatif à la fermeture des fossés municipaux
- 5.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 491-2022 décrétant une dépense de 3 450 000\$ et un emprunt de 3 450 000\$ pour la conception, la fourniture, l'installation et la mise en service d'une chaîne de traitement d'abattement du fer et du manganèse aux usines de production d'eau potable des stations d'aqueduc Des chênes et du Fleuve
- 5.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 383-5-2022 modifiant le règlement numéro 383-2015 et ses amendements déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser

des dépenses et de passer des contrats afin de mettre à jour les délégations permises

- 5.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 485-1-2022 modifiant le règlement numéro 485-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 428 000\$ pour la vidange des étangs aérés afin de modifier la clause de taxation
- 5.6 Adoption du règlement numéro 489-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 57 895\$ pour des travaux de reprofilage de fossés et remplacement de ponceaux – secteur Mérisa
- 5.7 Retrait du règlement numéro 395-19-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H1 avec un projet intégré résidentiel et prescrire les normes relatives à la structure, l'implantation et aux dimensions de ses bâtiments dans la zone H-12
- 5.8 Mise à jour des officiers et fonctionnaires désignés pour l'application de règlements d'urbanisme et certains règlements administratifs

## **6. Affaires municipales**

- 6.1 Transition de JMAP vers ESRI : mise en place du connecteur AccèsCité Territoire vers ESRI par la firme PG Solutions : approbation de l'offre de services de PG Solutions par la MRC et les municipalités concernées : autorisation
- 6.2 Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc : convention pour l'exploitation d'un système local de gestion automatisée de la bibliothèque 2023-2027 / autorisation de signature

## **7. Affaires juridiques et greffe**

- 7.1 Dépôt du certificat du greffier-trésorier suivant la tenue d'une procédure de registres

## **8. Ressources matérielles et immobiliers**

- 8.1 mb design : offre de services professionnels relative à la préparation des plans et évaluation budgétaire pour la mise à niveau - phase 1 du pavillon des bénévoles
- 8.2 Environor Inc. : achat de séquestrant ENV PYRO 50 pour le traitement de l'eau potable
- 8.3 FinDécor Inc. : contrat pour des travaux de reconditionnement du revêtement extérieur de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis
- 8.4 Maxxum gestion d'actifs : offre de services professionnels d'assistance pour la mise à niveau des données techniques et financières des actifs, et outil de planification
- 8.5 Bauval Inc. : contrat pour la fourniture et la livraison de pierre concassée AB-5 / saison 2022-2023
- 8.6 Csur.tv : renouvellement du contrat de service de webdiffusion des séances municipales
- 8.7 J. Dagenais architecte + associés : offre de services professionnels pour la conception des dessins techniques - escalier de secours de l'hôtel de ville
- 8.8 Ressource-Ged Louise Paradis Inc. : mandat de services professionnels en gestion documentaire

## 9. Ressources humaines

- 9.1 Embauche de Marco Leclerc à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics
- 9.2 Prolongement de l'embauche de Jessy Wentholt, à titre de commis comptable / poste temporaire
- 9.3 Création du poste de responsable de l'accueil et des communications citoyennes – poste permanent/temps plein
- 9.4 Entérinement de la nomination de Chantal Tremblay à titre de responsable de l'accueil et des communications citoyennes
- 9.5 Adhésion au programme d'assurance collective de la Fédération québécoise des municipalités et à un contrat d'assurance collective
- 9.6 Fin d'emploi de l'employé numéro 270

## 10. Divers et correspondance

**Adopté à l'unanimité**

### 2022-08-351 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022 et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Lyndsay Simard  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022 soit adopté le tout en conformité du Code municipal.

**Adopté à l'unanimité**

### 2022-08-352 Acceptation des comptes du 15 juillet au 10 août 2022

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Lyndsay Simard  
Et résolu

QUE le Conseil municipal approuve le paiement des comptes du 15 juillet au 10 août 2022 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes à payer dûment déposées aux membres du Conseil;

<b>FONDS D'ADMINISTRATION</b>	<b>MONTANT PAYÉ</b>
- Paiement par chèques	97 192.10 \$
- Chèques annulés	1 354.73 \$
- Paiement par dépôt direct	184 639.52 \$
- Dépôt direct annulé	1 283.86 \$
- Paiement par débit direct	0 \$
- Débit direct annulé	0 \$
- Salaires versés – paies numéros 27 à 29 - 2022	178 695.48\$
- Contribution de l'employeur	39 877.03\$

QUE le Conseil autorise le greffier-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

**Adopté à l'unanimité**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2022-08-353 ZEL Agence de communication : paiement de la facture numéro 2022-6929 - offre de services professionnels pour un plan de communication dans le cadre de l'implantation de compteurs d'eau en milieu résidentiel conformément à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable**  
*Projet numéro 2020-600-03*

ATTENDU la résolution numéro 2021-01-023 octroyant à Zel Agence de communication un contrat pour un plan de communication dans le cadre de l'implantation de compteurs d'eau en milieu résidentiel ;

ATTENDU QU'un mandat supplémentaire a été octroyé à Zel Agence de communication dans le cadre du déploiement d'une stratégie de l'implantation des compteurs d'eau;

ATTENDU la réception de la facture numéro 2022-6929 ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 2022-6929 à Zel Agence de communication au montant de 787.50\$ (taxes en sus) pour les travaux réalisés dans le cadre du déploiement d'une stratégie de l'implantation des compteurs d'eau.

**Adopté à l'unanimité**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2022-08-354 FQM Assurances : paiement de la facture numéro 5124 / renouvellement du contrat d'assurance de dommages 2022-2023**

ATTENDU QUE les contrats d'assurance relatifs à la responsabilité professionnelle et civile et biens et équipements ont été renouvelés pour l'année 2022-2023;

ATTENDU la réception de la facture numéro 5124;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Michel Proulx

Et résolu

D'ACQUITTER la facture numéro 5124 émise par la FQM Assurances inc. dans le cadre du renouvellement des contrats d'assurance relatifs à la responsabilité professionnelle et civile et biens et équipements pour l'année 2022-2023 pour une prime au montant de 120 256.43\$ (taxes incluses).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2022-07-355 Ali Excavation Inc. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et paiement de la facture numéro 023945 relative à la réparation du pavage au garage municipal**  
*Projet numéro 2020-600-07*

ATTENDU la résolution numéro 2020-10-369 octroyant le contrat de pavage pour les stationnements du terrain de baseball et poste de suppression à Ali Excavation Inc. ;

ATTENDU la résolution numéro 2020-11-406 acceptant l'avis de changement numéro 1 afin d'ajouter le stationnement du garage, voisin du terrain de baseball;

ATTENDU la liste des déficiences en date du 9 novembre 2020;

ATTENDU l'inspection des travaux le 6 juin 2022 attestant la correction des déficiences relevées ;

ATTENDU la réception de la facture numéro 023945 ;

ATTENDU QUE le coût des corrections pour les travaux de pavage s'élève à 12 619.26\$ (taxes en sus);

ATTENDU les pourparlers entre les parties;

ATTENDU QU'un crédit au montant de 9 254.12\$ (taxes en sus) a été alloué par Ali Excavation Inc. pour la portion déficience;

ATTENDU le certificat d'acceptation finale des travaux et la recommandation de paiement dûment signés par Peter Garbacz, chargé de projets et coordonnateur des Services techniques et infrastructures ;

Il est proposé par Lyndsay Simard  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux;

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 023945 relative à la réparation du pavage au garage municipal à Ali Excavation Inc. au coût de 3 365.14\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2022-07-356 Ali Excavation Inc. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et paiement du décompte progressif numéro 2 (libération de la retenue finale) / travaux de nivellement et pavage du stationnement au terrain de baseball et surpresseur**

*Projet numéro 2020-600-07*

ATTENDU la résolution numéro 2020-10-369 octroyant le contrat de pavage pour les stationnements du terrain de baseball et poste de surpression à Ali Excavation Inc. ;

ATTENDU la réception du décompte progressif numéro 2 pour la libération de la retenue finale;

ATTENDU le certificat d'acceptation finale des travaux dûment signé et la recommandation de paiement par Peter Garbacz, chargé de projets et coordonnateur des Services techniques et infrastructures ;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux;

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 023945 relative au décompte progressif numéro 2 (libération de la retenue finale) à Ali Excavation Inc. au coût de 13 375.43\$ (taxes en sus) dans le cadre des travaux de nivellement et pavage du stationnement au terrain de baseball et surpresseur.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2022-08-357 Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) / Volet 1 – Projets de bâtiments de base à vocation municipale ou communautaire / Projet pour la modernisation du pavillon des bénévoles : autorisation de signature**  
*Projet numéro 2022-400-05*

ATTENDU QUE le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) vise à soutenir l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien d'infrastructures municipales de base, qu'elles soient à vocation municipale ou communautaire et que le projet de modernisation du pavillon des bénévoles est éligible;

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;

QUE la Municipalité des Cèdres a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle ;

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné ;

QUE la Municipalité ou la MRC confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts ;

DE DÉSIGNER le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à titre de représentant officiel de la Municipalité des Cèdres ;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à signer tous les documents reliés à la demande de subvention au PRACIM pour le projet de modernisation du pavillon des bénévoles;

QUE la résolution numéro 2022-05-204 soit abrogée.

**Adopté à l'unanimité**

**2022-08-358 Ministère des affaires municipales et de l'Habitation : demande d'aide financière au Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – volet 1 / Prolongement des égouts sanitaires du secteur PH Leroux / Émile**

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres a pris connaissance du Guide sur le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE la Municipalité s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle ;



QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU;

QUE la Municipalité des Cèdres autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

**Adopté à l'unanimité**

**2022-08-359 Club de tennis Les Cèdres : demande de gratuité de la salle du Croquet / pavillon des bénévoles**

ATTENDU la demande de commandite du Club de tennis Les Cèdres de leur prêter gratuitement la « Salle du Croquet » au pavillon des bénévoles pour la soirée de clôture de leur saison 2022;

ATTENDU QUE l'événement se déroulera le 17 septembre 2022 de 13h à 23h59;

ATTENDU QUE la demande de commandite s'inscrit dans la subvention discrétionnaire du Conseil;

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Lyndsay Simard  
Et résolu

DE VERSER une commandite au montant de 300\$ (taxes en sus) au Club de tennis Les Cèdres afin de soutenir le coût de location de la « salle du Croquet » pour leur événement du 27 septembre 2022.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2022-08-360 Baseball Soulanges : demande d'une ressource municipale dans le cadre des finales régionales**

ATTENDU QUE Baseball Soulanges sera l'hôte des finales régionales dimanche, le 4 septembre 2022 ;

ATTENDU la demande de Baseball Soulanges de bénéficier d'une personne ressource de la Municipalité pour la préparation des terrains de baseball situés à Les Cèdres ;

ATTENDU la volonté de la Municipalité à appuyer les activités sportives se déroulant sur son territoire et à soutenir Baseball Soulanges dans la réussite de son événement ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'AUTORISER le temps supplémentaire d'un employé du Service des travaux publics, dimanche le 4 septembre 2022, pour la préparation des terrains de baseball en vue des finales régionales dont l'hôte est Baseball Soulanges.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2022-08-361**

**V.I.V.R.E. & Grandir Autrement : demande de commandite / invitation au Gala-bénéfice annuel**

ATTENDU la demande de commandite de V.I.V.R.E. & Grandir Autrement pour leur Gala-bénéfice annuel qui se déroulera le 22 octobre prochain;

ATTENDU QUE les fonds amassés serviront à la construction d'un centre de services intégrés d'éducation spécialisée en autisme favorisant le développement de l'inclusion et de la participation sociale;

ATTENDU QUE la Municipalité désire soutenir cette cause;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres participe au Gala-bénéfice annuel de V.I.V.R.E. & Grandir Autrement qui se déroulera le 22 octobre 2022 en se procurant 2 billets au coût de 300\$ chacun;

QUE le maire, Bernard Daoust et la conseillère municipale, Lyndsay Simard, soient mandatés à représenter la Municipalité lors de cette soirée-bénéfice;

QU'à sa demande, le maire défraie 50% du coût de son billet.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2022-08-362 Demande d'une enveloppe budgétaire dans le cadre des travaux de préparation du site des réservoirs d'essence au garage municipal**  
*Projet numéro : 2022-400-06*

ATTENDU l'appel d'offres en cours pour la fourniture et livraison de carburants d'essence ordinaire sans plomb et diesel clair, la location de deux réservoirs et d'un logiciel de gestion d'essence pour l'approvisionnement des véhicules municipaux;

ATTENDU la nécessité de préparer le site pour l'installation des réservoirs;

ATTENDU l'estimé budgétaire préparé par la responsable des bâtiments;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Lyndsay Simard  
Et résolu

D'OCTROYER une enveloppe budgétaire au montant de 14 000\$ (taxes en sus) pour la préparation du site pour l'installation des réservoirs d'essence au garage municipal.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2022-08-363 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées**

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont recommandé l'acceptation des PIIA lors de leur réunion du 19 juillet 2022;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

D'ACCEPTER les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposés pour les propriétés suivantes :

Adresses	Nature des demandes	Décision CCU
1223, ch. du Fleuve – 2 048 711	Revêtement de toiture	Acceptée
22, rue Saint-Pierre – 2 047 299	Fenêtre et retrait des auvents	Acceptée
966, ch. du Fleuve – 2 048 258	Cabanon, option 2	Acceptée

**Adopté à l'unanimité**

**2022-08-364 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 474-2-2022 modifiant le règlement numéro 474-2021 et ses amendements relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2022 afin de mettre à jour certains tarifs**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Marcel Guérin, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 474-2-2022 modifiant le règlement numéro 474-2021 et ses amendements relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2022 afin de mettre à jour certains tarifs;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

**2022-08-365 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 490-2022 relatif à la fermeture des fossés municipaux**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] La conseillère, Lyndsay Simard, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 490-2022 relatif à la fermeture des fossés municipaux;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

**2022-08-366 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 491-2022 décrétant une dépense de 3 450 000\$ et un emprunt de 3 450 000\$ pour la conception, la fourniture, l'installation et la mise en service d'une chaîne de traitement d'abattement du fer et du manganèse aux usines de production d'eau potable des stations d'aqueduc Des chênes et du Fleuve**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Marcel Guérin, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 491-2022 décrétant une dépense de 3 450 000\$ et un emprunt de 3 450 000\$ pour la conception, la fourniture, l'installation et la mise en service d'une chaîne de traitement d'abattement du fer et du manganèse aux usines de production d'eau potable des stations d'aqueduc Des chênes et du Fleuve;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

**2022-08-367 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 383-5-2022 modifiant le règlement numéro 383-2015 et ses amendements déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats afin de mettre à jour les délégations permises**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] La conseillère, Lyndsay Simard, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 383-5-2022 modifiant le règlement numéro 383-2015 et ses amendements déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats afin de mettre à jour les délégations permises;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

**2022-08-368 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 485-1-2022 modifiant le règlement numéro 485-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 428 000\$ pour la vidange des étangs aérés afin de modifier la clause de taxation**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Marcel Guérin, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 485-1-2022 modifiant le règlement numéro 485-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 428 000\$ pour la vidange des étangs aérés afin de modifier la clause de taxation;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

**2022-08-369 Adoption du règlement numéro 489-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 57 895\$ pour des travaux de reprofilage de fossés et remplacement de ponceaux – secteur Mérisa**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite réaliser des travaux de reprofilage des fossés et de remplacement de ponceaux dans le secteur Mérisa;

ATTENDU QUE les coûts du projet ci-dessus totalisent 57 895\$ selon une estimation jointe au présent règlement en annexe « A »;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour le paiement du montant précédemment mentionné;

ATTENDU QUE le Code municipal (c-27.1) prévoit qu'une municipalité peut adopter des règlements pour emprunter des sommes d'argent pour toutes fins de sa compétence;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 12 juillet 2022:

- [1] un avis de motion de ce règlement a été donné par la conseillère, Julie Paradis;
- [2] le projet de règlement a été présenté et déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance du 12 juillet 2022;

Il est proposé par Michel Proulx

Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de  
***Règlement numéro 489-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 57 895\$ pour des travaux de reprofilage de fossés et remplacement de ponceaux – secteur Mérisa***

QUE le texte du règlement numéro 489-2022 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

**2022-08-370 Retrait du règlement numéro 395-19-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H1 avec un projet intégré résidentiel et prescrire les normes relatives à la structure, l'implantation et aux dimensions de ses bâtiments dans la zone H-12**

ATTENDU l'adoption, le 28 juin 2022, du second projet de règlement numéro 395-19-2022;

ATTENDU l'avis public publié le 6 juillet 2022 annonçant la possibilité, pour les personnes habiles à voter, de déposer une demande de participation à un référendum;

ATTENDU QUE le nombre de signatures requis et valide à l'égard des dispositions du règlement soumises à l'approbation des personnes habiles à voter pour demander la tenue d'un référendum a été atteint;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Lyndsay Simard  
Et résolu

DE RETIRER le règlement numéro 395-19-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H1 avec un projet intégré résidentiel et prescrire les normes relatives à la structure, l'implantation et aux dimensions de ses bâtiments dans la zone H-12.

**Adopté à l'unanimité**

**2022-08-371 Mise à jour des officiers et fonctionnaires désignés pour l'application de règlements d'urbanisme et certains règlements administratifs**

ATTENDU la résolution numéro 2017-05-181 autorisant les personnes occupant les postes identifiés au tableau de l'annexe A à agir à titre d'officier et de fonctionnaire désigné pour l'application des règlements d'urbanisme et de certains règlements administratifs;

ATTENDU le processus en cours pour l'adoption du règlement numéro 490-2022 relatif à la fermeture des fossés;

ATTENDU la nécessité de procéder à une mise à jour de l'annexe A;

Il est proposé par Lyndsay Simard

Appuyé par           Loïc Dewavrin  
Et résolu

DE MODIFIER l'annexe A de la résolution numéro 2017-05-181 afin de mettre à jour le tableau de désignation des officiers et fonctionnaires pour l'application des règlements d'urbanisme et certains règlements municipaux;

QUE le tableau soit joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**Adopté à l'unanimité**

**2022-08-372    Transition de JMAP vers ESRI : mise en place du connecteur AccèsCité Territoire vers ESRI par la firme PG Solutions : approbation de l'offre de services de PG Solutions par la MRC et les municipalités concernées : autorisation**

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges est en transition vers la solution de géomatique ESRI;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a autorisé, par la résolution numéro 22-06-29-12 adoptée le 29 juin 2022, la signature de l'entente permettant le développement d'un connecteur pour AccèsCité Territoire avec le module géomatique ESRI;

ATTENDU QUE les municipalités locales utilisant AccèsCité Territoire paient pour un connecteur vers JMAP qui sera remplacé par un connecteur vers ESRI;

ATTENDU QUE cette transition implique une réduction à terme de 20 % du coût des licences d'AccèsCité Territoire pour la Municipalité des Cèdres;

ATTENDU QUE la transition implique des frais d'installation de 1 075\$ (taxes en sus) pour 5 licences utilisées par la Municipalité des Cèdres;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est favorable à cette transformation d'AccèsCité Territoire et que la complétion de ce connecteur est la dernière étape à réaliser afin de finaliser la transition vers ESRI;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par   Michel Proulx  
Appuyé par           Loïc Dewavrin  
Et résolu

D'AUTORISER l'offre de services et la nouvelle grille tarifaire proposée par PG Solutions permettant le développement d'un connecteur pour AccèsCité Territoire avec le module géomatique ESRI;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges et à la firme PG Solutions.

**Adopté à l'unanimité**

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2022-08-373 Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc : convention pour l'exploitation d'un système local de gestion automatisée de la bibliothèque 2023-2027 / autorisation de signature**

ATTENDU QUE le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc. (CRSBP) est un organisme subventionné par le ministère de la Culture et des communications ayant pour mandat de développer et soutenir un réseau régional de bibliothèques sur son territoire;

ATTENDU QUE cette convention vise à définir les obligations des parties contractantes en vue d'assurer à la bibliothèque publique de la Municipalité des Cèdres des services efficaces au niveau des fonctions de traitement documentaire, de recherche de l'information et de gestion de ses opérations de prêt;

ATTENDU QUE la convention intervenue entre le CRSBP Montérégie et la Municipalité échoue le 31 décembre 2022;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Lyndsay Simard  
Et résolu

D'AUTORISER le maire, Bernard Daoust et le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à signer la convention pour l'exploitation d'un système local de gestion automatisée de la bibliothèque;

QUE les frais annuels d'exploitation des services informatiques s'élèvent à 4 949\$ (taxes en sus);

QUE les coûts annuels soient indexés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année selon l'indice des prix à la consommation au Canada à la période indiquée à l'entente;

QUE pour et à chaque année de cette convention, un montant per capita multiplié par la population totale de la Municipalité soit payé au CRSBP Montérégie;

QUE le nombre d'habitants pour la Municipalité des Cèdres est fixé par la population totale de la Municipalité, telle qu'établie par le Décret publié dans la Gazette officielle du Québec;

QUE le montant per capita pour les frais d'association est fixé pour l'année 2022 à 2,66\$;



QUE la présente convention prenne effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et lie les parties jusqu'au 31 décembre 2027.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2022-08-374 Dépôt du certificat du greffier-trésorier suivant la tenue d'une procédure de registres**

CONFORMÉMENT à l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le greffier-trésorier dépose le certificat relativement à la consultation des personnes habiles à voter sur le règlement suivant :

- Règlement numéro 471-1-2022 modifiant le règlement d'emprunt numéro 471-2021 afin d'augmenter la dépense de l'emprunt pour un montant additionnel de 78 609 \$ - travaux de bouclage dans le secteur Marsan

QUE le règlement numéro 471-1-2022 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

**2022-08-375 mb design : offre de services professionnels relative à la préparation des plans et évaluation budgétaire pour la mise à niveau - phase 1 du pavillon des bénévoles**

*Projet numéro 2022-400-05*

ATTENDU le projet de modernisation du pavillon des bénévoles;

ATTENDU la demande d'aide financière au Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat relatif à la préparation des plans et à l'évaluation budgétaire pour la mise à niveau - phase 1 du pavillon des bénévoles à MB design au coût de 10 500\$ (taxes en sus), tel qu'il appert à la soumission datée du 23 juin 2022.

**Adopté à l'unanimité**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2022-08-376 Environor Inc. : achat de séquestrant ENV PYRO 50 pour le traitement de l'eau potable**

ATTENDU la nécessité de s'approvisionner en produit destiné au traitement de l'eau potable ;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour l'achat de 3 cubes de produits ENV PYRO 50 pour le traitement de l'eau potable à Environor au coût total de 28 371.75\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

#### **2022-08-377 FinDécor Inc. : contrat pour des travaux de reconditionnement du revêtement extérieur de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis** *Projet numéro 2017-600-19*

ATTENDU la construction du bâtiment de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis en 2012 ;

ATTENDU l'usure des joints et du revêtement extérieur de la bibliothèque ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour des travaux de reconditionnement du revêtement extérieur de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis à FinDécor Inc. au coût de 5 680\$ (taxes en sus), tel qu'il appert à la soumission numéro 22032.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2022-08-378 Maxxum gestion d'actifs : offre de services professionnels d'assistance pour la mise à niveau des données techniques et financières des actifs, et outil de planification**

*Projet numéro 2021-400-13*

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités accorde à la Municipalité des Cèdres une aide financière pour la réalisation d'un plan de gestion des actifs municipaux pour un montant de 50 000\$ ;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée dans la résolution numéro 2021-06-211 à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- Collecter des données et inspecter les actifs municipaux ;
- Mettre en place des outils de planification et de prise de décision ;
- Amorcer la gestion des actifs dans les processus internes ;

ATTENDU l'offre de services professionnels d'assistance pour la mise à niveau des données techniques et financières des actifs, et outil de planification de Maxxum gestion d'actifs ;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Lyndsay Simard  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la mise à niveau des données techniques et financières des actifs, et outil de planification à Maxxum Gestion d'actifs au coût 62 500\$ (taxes en sus), tel qu'il appert à l'offre de services professionnels numéro 22026.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2022-08-379 Bauval Inc. : contrat pour la fourniture et la livraison de pierre concassée AB-5 / saison 2022-2023**

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation acheminé le 15 juillet 2022 pour la fourniture de pierre concassée (AB-5) pour la saison hivernale 2022-2023 conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 4 août 2022 dont les résultats sont les suivants :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (taxes en sus)</b>
Bauval Inc.	45 885\$
Sintra Inc.	47 145\$

ATTENDU l'analyse de la soumission et la recommandation du directeur général et greffier-trésorier;

ATTENDU QUE la soumission est conforme et respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Lyndsay Simard  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture et la livraison de pierre concassée de calibre AB-5 pour la saison hivernale 2022-2023 à Bauval Inc. au montant de 45 885\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2022-08-380 Csur.tv : renouvellement du contrat de service de webdiffusion des séances municipales**

ATTENDU la résolution numéro 2022-03-128 octroyant à Csur.tv un contrat pour un service de webdiffusion des séances municipales pour une période d'essai de 3 mois ;

ATTENDU QUE la période d'essai est échuée et que la Municipalité souhaite poursuivre le service de webdiffusion;

ATTENDU l'offre de service de Csur.tv pour un contrat jusqu'au 31 décembre 2023 à la même tarification que le contrat actuel;

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour un service de webdiffusion des séances municipales à Csur.tv au montant de 680\$/séance (taxes en sus), tel qu'il appert au devis numéro #2202-2023-1, et ce jusqu'au 31 décembre 2023.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2022-08-381 J. Dagenais architecte + associés : offre de services professionnels pour la conception des dessins techniques - escalier de secours de l'hôtel de ville**

ATTENDU la désuétude de l'escalier de secours à l'hôtel de ville ;

ATTENDU la recommandation de la Mutuelle des municipalités du Québec ;

ATTENDU QU'il y a lieu de recourir à un service professionnel d'architecture pour la conception de dessins techniques afin de garantir une installation conforme de l'escalier de secours ;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Lyndsay Simard  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la conception de dessins techniques de l'escalier de secours à l'hôtel de ville et la coordination d'ingénieur à J. Dagenais architecte + associés au coût de 3 000\$ (taxes en sus), tel qu'il appert dans l'offre de services professionnels reçue le 21 juillet 2022.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

### **2022-08-382 Ressource-Ged Louise Paradis Inc. : mandat de services professionnels en gestion documentaire**

ATTENDU QUE la Municipalité désire faire une refonte de son plan de classification selon les dernières mises à jour pour les organismes municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité désire également procéder à la refonte de son calendrier de conservation selon les mises à jour de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) pour les organismes municipaux et de prioriser la gestion des documents sur le support numérique afin d'éliminer le support papier au maximum;

ATTENDU QU'un élagage des documents sur support papier à conservation permanente est requis pour des fins de numérisation;

ATTENDU la pertinence de se doter, au besoin, d'une ressource en matière de gestion documentaire;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Lyndsay Simard  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

DE MANDATER Ressources-Ged Louise Paradis Inc. pour des services professionnels en gestion documentaire au montant de 9 975\$ (taxes en sus) tel qu'il appert à l'offre de service professionnel reçu en date du 19 mai 2022.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

### **2022-08-383 Embauche de Marco Leclerc à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics**

ATTENDU les besoins en personnel au Service des travaux publics;

ATTENDU l'appel de candidatures pour le poste de journalier dûment publié le 30 mars et le 6 juillet 2022 ;

ATTENDU l'entrevue effectuée le 27 juin 2022 et la recommandation du directeur général et greffier-trésorier ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'EMBAUCHER Marco Leclerc à titre de journalier/ouvrier temporaire, et ce selon les conditions prévues à la convention collective de l'union des employés et employées de service – section locale 800 en vigueur, et ce suite à l'examen médical satisfaisant selon les critères prescrits par la Municipalité ;

QUE la période d'emploi débute le 9 août 2022 et se termine le 31 janvier 2023 inclusivement.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2022-08-384 Prolongement de l'embauche de Jessy Wentholt, à titre de commis comptable / poste temporaire**

ATTENDU la résolution numéro 2021-11-401 prolongeant l'embauche de Jessy Wentholt à titre de commis comptable pour un remplacement de congé de maternité jusqu'au 2 septembre 2022 ;

ATTENDU les besoins de personnel au Service des finances et de la trésorerie;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

DE PROLONGER l'embauche de Jessy Wentholt à titre de commis comptable / poste temporaire jusqu'au 31 décembre 2022, et ce selon les conditions de travail énoncées à la convention collective des employés de bureau présentement en vigueur.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2022-08-385 Création du poste de responsable de l'accueil et des communications citoyennes - poste permanent/temps plein**

ATTENDU la restructuration de certains services municipaux;

ATTENDU le projet pilote en cours du poste de responsable de l'accueil et des communications citoyennes;

ATTENDU le résultat satisfaisant;

ATTENDU la pertinence de créer le poste de responsable de l'accueil et des communications citoyennes ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Lyndsay Simard  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

DE CRÉER le poste de responsable de l'accueil et des communications citoyennes ;

QUE le statut du poste est permanent / temps plein;

QUE le poste relève de l'entente des employés cadres en vigueur;

D'AUTORISER le maire, Bernard Daoust et le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, la lettre d'entente 2022-02, et ce conditionnellement à l'accord de toutes les parties.

**Adopté à l'unanimité**

**2022-08-386 Entérinement de la nomination de Chantal Tremblay à titre de responsable de l'accueil et des communications citoyennes**

ATTENDU la résolution numéro 2015-08-334 embauchant Mme Chantal Tremblay à titre d'agente aux relations avec le citoyen et aux communications ;

ATTENDU la révision de l'organigramme administratif et fonctionnel et les besoins à la réception de l'hôtel de ville afin d'optimiser l'accueil aux citoyens;

ATTENDU QUE Chantal Tremblay occupe le poste de responsable de l'accueil et des communications citoyennes depuis le 6 juin 2022 dans le cadre du projet pilote ;

ATTENDU la création du poste de responsable de l'accueil et des communications citoyennes ;

ATTENDU les qualifications de Chantal Tremblay pour occuper ce poste ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu



D'ENTÉRINER la nomination de Chantal Tremblay à titre de responsable de l'accueil et des communications citoyennes, et ce selon les conditions de travail énoncées à l'entente des employés cadres en vigueur ;

QUE la nomination est effective au 6 juin 2022.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2022-08-387 Adhésion au programme d'assurance collective de la Fédération québécoise des municipalités et à un contrat d'assurance collective**

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (ci-après la « FQM ») a mis sur pied un programme d'assurance collective régi par l'un de ses règlements (le « Programme »);

ATTENDU Qu'à cette fin, la FQM a procédé à un appel d'offres portant le numéro FQM-2021-002 en date du 5 juillet 2021;

ATTENDU QUE pour donner suite à ce processus d'appel d'offres, la FQM est devenue Preneur d'un contrat d'assurance collective auprès de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (ci-après : le « Contrat »);

ATTENDU QUE la FQM a mandaté sa filiale FQM Assurances Inc., courtier en assurance collective, le mandat de veiller à l'application du Contrat et de conseiller les municipalités, leurs fonctionnaires et employés et les membres des conseils municipaux quant à toutes questions où un permis de courtier est nécessaire en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et de services financiers*, c. D-9.2;

ATTENDU QU'en vertu du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur les cités et villes*, une municipalité, une MRC ou un organisme municipal peut adhérer au bénéfice de ses fonctionnaires et employés et membres de son conseil, à un contrat d'assurance collective dont le Preneur est la FQM;

ATTENDU QUE le Contrat est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022;

ATTENDU QUE le Contrat est renouvelable automatiquement à toutes les années;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres adhère pour le bénéfice de ses employés au Programme et soit régi par le Contrat en date du 1<sup>er</sup> juin 2022;

QUE la Municipalité paie les primes afférentes à l'année de couverture ainsi que toutes les primes et ajustement de primes pour chaque année d'assurance subséquente;

QUE la Municipalité respecte les termes et conditions du Programme et du Contrat;

QUE la Municipalité maintienne sa participation au Programme en souscrivant, sans formalité additionnelle, à tout contrat d'assurance collective conclut par la FQM pour donner suite à un appel d'offres en remplacement du Contrat et en y respectant les termes et conditions;

QUE la Municipalité maintienne les couvertures d'assurance prévues au Contrat ou à tout contrat le remplaçant, et ce, jusqu'à ce que la Municipalité mette fin, conformément au Règlement, à sa participation en transmettant à la FQM un préavis écrit d'au moins un (1) année mentionnant son intention de ne plus participer au Programme;

QUE la Municipalité donne le pouvoir à son directeur général d'accomplir tout acte et de transmettre tout document découlant de l'adhésion de la Municipalité au Contrat ou à tout contrat le remplaçant;

QUE la Municipalité autorise FQM Assurances Inc. et toute firme d'actuaire conseil désignée par cette dernière, à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

QUE la Municipalité accorde à FQM Assurance Inc. et toute firme d'actuaire conseil désignée par cette dernière, le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective ;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;

QUE la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre résolution accordée antérieurement portant sur le même objet que la présente résolution, sans autre avis.

**Adopté à l'unanimité**

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2022-08-388 Fin d'emploi de l'employé numéro 270**

ATTENDU la lettre de fin d'emploi remise à l'employé numéro 270 le 4 août 2022 par le directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Michel Proulx

Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

DE mettre fin à l'emploi de l'employé numéro 270 en date du 4 août 2022.

**Adopté à l'unanimité**

**Période de questions aux citoyens : 20h26 – 21h06**

**Parole au Conseil**

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

**2022-08-389 Levée de la séance ordinaire**

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 21h15.

**Adopté à l'unanimité**

Bernard Daoust  
Maire

Jimmy Poulin  
Greffier-trésorier

VERSION NON OFFICIELLE